

LE CAREX VULPINA ET SES ALLIÉS (SUITE) <sup>1</sup>

Par Pierre SENAY.

*C. vulpina* L., *Sp. Pl.* ed. 1, 1753, 973 (*ex parte*) et herb. (*fide* Nelmes, *l. c.*) ; Schkuhr, *Ricdgr.* I, 1801, 17, tab. C, fig. 10 ; Hoppe, *Car. germ.*, 1826, fig. 13 ; Hoppe et Sturm, *Car. germ.*, 1835, fig. 17 <sup>2</sup> ; Rchb., *Icon.*, VIII, 1846, t. 217, fig. 564 ; Trev., in Ledeb., *Fl. Ross.*, IV, 1853, 275 ; Hausskn., *l. c.* ; Boot, *Illustr.*, III, 1862, t. 393, fig. 1-3 ; Lindb., *l. c.* ; Samuels., *l. c.* ; Schinz et Keller, *Fl. Schweiz*, I, 4<sup>o</sup>, 1923, 104 ; *non* Carey <sup>3</sup>. — *C. vulpina* L. ssp. *eu-vulpina* Maire, *Contrib.* (*Bull. Soc. h. n. Afr. N.*, 22, 1931, 70). — *C. glomerata* Gilib., *Exerc. phyt.*, II, 1792, 545, *non* Thunb. — *C. compacta* Lamk., *Fl. fr.*, II, 1778, 172. — *C. spicata* Thuill., *Fl. Paris*, ed. 2, 1799, 480, *non* al. — *Vignea vulpina* Rchb., *Fl. germ. exc.*, 1830, 59.

On pourra sans doute distinguer comme formes les deux variations ci-dessous, dont je n'ai pas vu d'exemplaires :

*C. vulpina*  $\beta$  *interrupta* Peterm., *Anal. Pflzschl.*, 1846, 490, *et ante*.

Epi plus allongé, plus grêle, plus élancé, interrompu.

Scrait, selon PETERMANN [1], une forme némorale pouvant présenter un épi presque tout vert.

*C. vulpina* var. *intermedia* Retz., *Fl. Scand.* ed. 2, *ap.* Nelmes, *l. c.* ; *C. intermedia* Retz., *Fl. Scand. Prodr.*, I, 1779, 178.

Selon NERMES, qui a vu le type de RETZIUS, ce spécimen est un *C. vulpina* à bractée inférieure anormalement longue.

L'écologie de l'espèce reste à étudier, afin de voir en quoi elle diffère de celle du *C. subvulpina*.

Exsiccata : Fries n<sup>o</sup> 83 (Suède) ; Pl. Finl. n<sup>o</sup> 509 (Finlande) ; Fl. Reip. bohém.-slov. n<sup>o</sup> 140 (Moravie) ; F. Schultz n<sup>o</sup> 195 (Autriche).

Autres spécimens examinés : Russie : St-Petersbourg, 1846 (hb. *Inst. Agron.* Paris) <sup>4</sup> ; Petropoli (Kühleyein, hb. Cosson) ; Hongrie : n<sup>o</sup> 4209 c (Vrabelyi, hb. Cosson) ; Asie centrale : « in pratis ad fl. Ilcn », *Reliq. Lehm.* ex hb. Bunge, in hb. Cosson ; Moravie : n<sup>o</sup> 4115 (ut *Vignea vulp.* Rchb. *interrupta* Schur) ex hb. Schur, in hb. Cosson ; ex hb. Bunge, in

1. Cf. *Bull. Muséum*, 2<sup>e</sup> sér., XVII, n<sup>o</sup> 4, 1945, pp. 332-339.

2. La tige en est représentée arrondie.

3. *C. vulpina* Carey = *C. conjuncta* Boot, espèce nord-américaine, affine aux deux espèces qui nous occupent ici.

4. Dans cette énumération et dans les suivantes, la mention « hb. Mus. Paris. » est sous-entendue toutes les fois que le nom de l'herbier n'est pas indiqué en italiques.

hb. Cosson ; Grande-Bretagne : Sussex (P. M. Hall, 1939, hb. *Senay*).  
FRANCE : Nord : Cysoing, Annappes (hb. Cussac) ; Alsace : marais à Hagueneau (C. Billot, hb. Cosson) ; Marne : « bois, fossés, étangs. TC » (hb. Lebel) ; Environs de Paris (sin. loc. exact.) : ex hb. Ad. de Jussieu ; ex hb. Barbier, in hb. Mérat ; Seine : Bondy (Delavaux) ; Vincennes, 1882, St-Mandé, 1885 (hb. *E. G. Camus*) ; Seine-et-Oise : Mennecy (M. S. des Etangs) ; Rambouillet, 1827, ex hb. Maire ; Le Perray, 1936, n° 3638 (hb. *Senay*) ; Eure-et-Loir : Châteaudun (Jaillard, 1847, herb. Cosson) ; Orne : « chemin de Ballavilliers à La Perrière », 1862, (ut *C. vulp.* var. *nemorosa* DC.) ex hb. Manceau, in hb. Cosson ; Sarthe : « pré humide du ravin de Funay », 1810, ex hb. Manceau, in hb. *E. G. Camus* ; Ille-et-Vilaine : « Bretagne Rennes » (Millet, hb. Cosson) ; Loir-et-Cher : Cheverny (A. Franchet, 1861, hb. Drake, avec *C. subvulpina* sur la même feuille).

[Non vu : Meurthe-et-Moselle : Nancy, rive d'un canal (Gamble, in hb. *Kew.*), fide Nelmes, *l. c.*] <sup>1</sup>.

Aire géographique <sup>2</sup> : Suède ; Finlande ; Russie (europ.) <sup>3</sup>, rare ou nul dans le S. E., sauf Caucase ; Danemark ; Allemagne ; Europe centr., jusqu'à la Hongrie, la Bosnie et la Suisse ; Hollande, Belgique ? ; Grande-Bretagne : Kent, Sussex, Gloucestershire ; France (*v. supra*) ; Asie : Sibérie W. et E., et jusqu'aux monts Saïansk.

### *C. subvulpina* nom. nov.

*C. nemorosa* Rebut., *l. c.* (excl. syn. Lumn.) ; Willd., *l. c.* (excl. syn. Lumn.) ; Schkuhr, Riedgr. II, 1806, 13, t. Dddd, fig. 186 ; Hoppe, *l. c.*, 16, fig. 14 ; Hoppe et Sturm., *l. c.*, fig. 18 <sup>4</sup> ; Rchb., *l. c.*, t. 216, fig. 563 ; Hausskn., *l. c.* ; Boot, *l. c.*, fig. 4-10 ; Lindb., *l. c.* ; Samuelss., *l. c.* ; non Lumn., nec Schrank. — *C. vulpina* L., *l. c.* (*ex parte*), non herb., et auct. plur. — *C. vulpina* L. ssp. *nemorosa* (Reb.) Schinz et Keller, *l. c.* <sup>5</sup> ; Maire, *l. c.* — *C. vulp.* a *bracteata* G.-F.-W. Meyer, Chlor. hann., 1836, 578. — *C. vulp.* β *nemorosa* Koch, Syn. Fl. germ. et helv., ed. 2, 1844, 866 <sup>6</sup>. — *C. vulp.* β *tenuior* Trev., in Ledeb., *l. c.* — *C. vulp.* β *pallidior* Meinshausen, Cyp. Fl. Russl. (Acta Horti petrop., 18, 3, 1901, 323. — *C. vulp.* var. *orientalis* Pacz., Fl. Cherson [en russe], 1914, 304. — *C. vulp.* f. *longibracteata* Beck, Fl. Südbosn. (Ann. Nat. Mus. Wien 2, 1887, 61). — *C. vulp.* f. *nemorosa*

1. SAMUELSSON, *loc. cit.* cite un *C. vulpina* de Toulon, loin par conséquent des limites actuellement connues de l'aire de cette espèce. Tous les spécimens que j'ai examinés de cette localité et du département du Var se rapportant au *C. subvulpina*, il y a lieu de considérer l'indication comme très douteuse et probablement fondée sur un exemplaire mal étiqueté quant à la provenance.

2. On trouvera ailleurs la répartition détaillée pour la Suède, la Finlande et le Danemark [5], pour la Suisse [6] et pour la Hollande [8].

3. Dans ces trois pays, rarissime au N. du 60° lat. N.

4. La tige en est représentée arrondie ; de même dans HUSNOT, Cyp., 1905-06.

5. Ces auteurs sont d'avis que le *C. nemorosa* mérite le rang d'espèce.

6. La même description figure dans l'éd. 1., 1837, 750, mais avec la syn. *C. nemorosa* Willd., non Rebut.

Kük. [3], 170. — *C. vulpinoidea* Boiss., Fl. Or., 5, 1884, 402, non Michx. — *C. compacta* Krecz., l. c., non Lamk. — *Vignea nemorosa* Rehb., l. c.

Exsiccata <sup>1</sup>: Pl. Finl. n° 510 ! (Finlande) ; Hoppe n° 128 ! Rehb. n° 411 ! (Allemagne) ; Soc. Fr. n° 3938 (Seine-et-Oise) ; Soc. Fr. [Bimont] n° 16 (Seine) (hb. *Senay*) ; F. Schultz n° 171 ! (Bas-Rhin) ; Soc. Rochel. n° 2955 (Char. Inf.) ; Billot n°s 2563 et 2563 *bis* (Rhône) ; Bourgeau n° 453, Pyr. esp. n° 289 (Espagne) ; Sennen, Pl. Esp. n°s 3811 et 3939 (Baléares) ; Daveau, Hb. Lus. N°s 75 et 1202, Moller, Fl. Lus. n° 430 (Portugal) ; Raulin n° 132 (Crète) ; Reliq. Maill. n° 1806 (Algérie) ; Bourgeau, Pl. Can. N°s 1027 et 1175 (Canaries) ; Schlechter n° 6286 (Afr. S.).

[Non vus : Kneucker, Caric. exss., n° 155 (ut *C. vulpina*) et n° 7 (ut *C. nemorosa* Reb.), « specim. in n° 155 distributa f. *typica*, in n° 7 distrib. tamen f. *umbrosa* formant » (fide Lindberg, l. c.)].

Aire géographique : Europe continentale et insulaire (mais dépasse à peine le 60° lat. N.) ; Asie : Asie mineure ; Chypre ; Syrie, Liban, Mésopotamie, Perse N. ; U. R. S. S., du Turkmenistan au Pamir et au lac Baïkal ; Afrique : Maroc, Algérie, Tunisie ; Madère, Canaries, Açores ; Afr. S. (Natal).

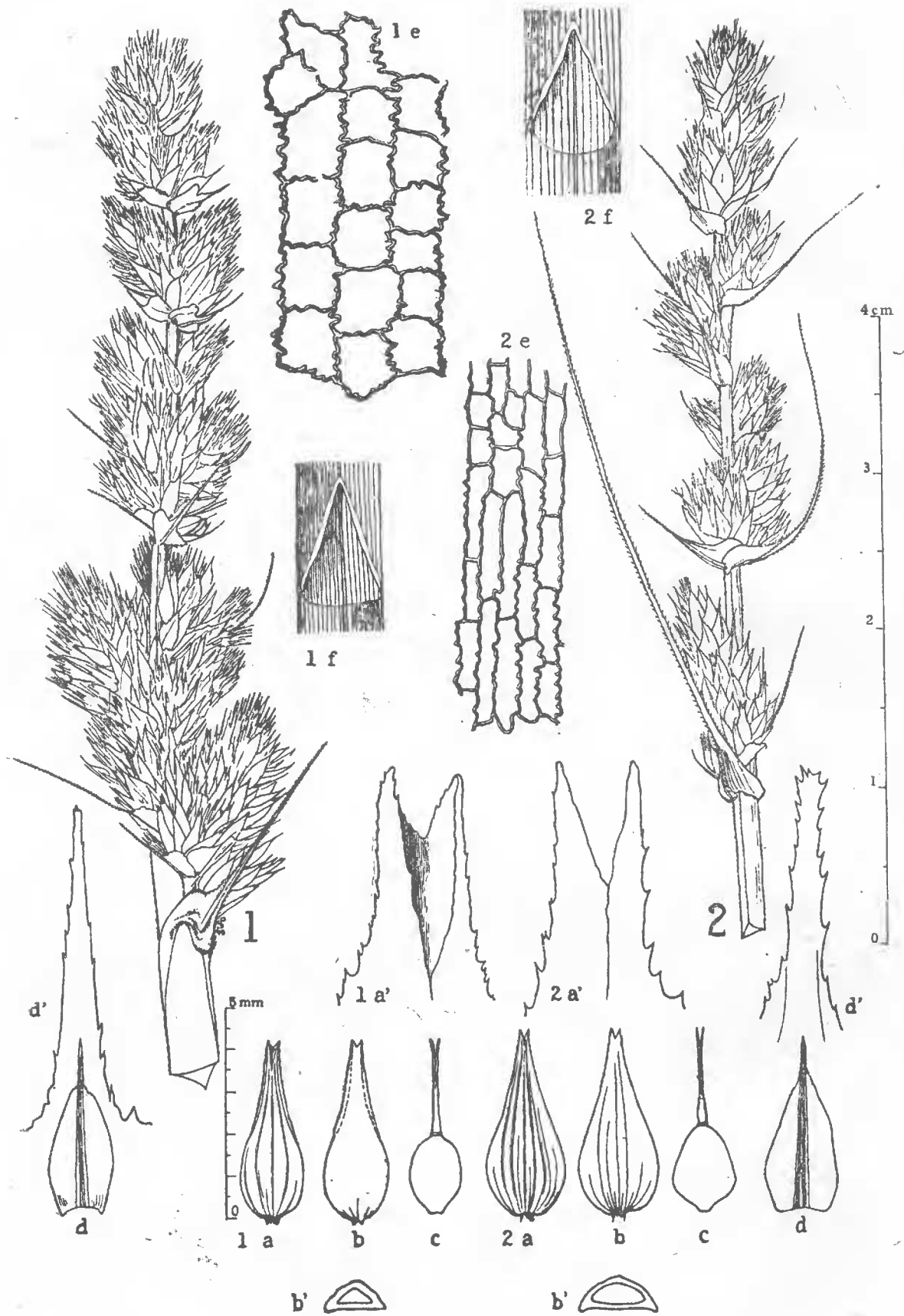
Rien n'est plus variable, dans cette espèce, que l'espacement des épillets, ainsi que la longueur des bractées ; ces caractères semblent assez souvent conditionnés par le contenu en eau du sol pendant la période de croissance. mais ce n'est pas une règle générale. Dans un même peuplement, on observe fréquemment nombre d'intermédiaires entre la forme à panicule compacte et la forme à panicule considérablement interrompue, cette dernière s'accompagnant souvent de longues bractées, tandis qu'une panicule dense, quelle que soit sa longueur, peut avoir des bractées courtes ou longues. Ayant souvent constaté cette différence entre des hampes d'une même souche — le spécimen de Schur n° 6498 (*Cf. infra*), est aussi dans ce cas — je juge superflue la distinction de ces formes.

La grandeur et la grosseur de la panicule présentent une variabilité non moins étendue, et parfois sur la même souche. Je possède un spécimen (Deux-Sèvres : coll. Contré, 1942) haut de 75 cm. dont la tige a donné naissance à deux hampes, l'une très robuste, de même que sa panicule de 5 cm. de longueur ; l'autre hampe, moitié plus mince, à panicule grêle de 3,5 cm. et à petits épillets, tend vers la var. *subcontigua*.

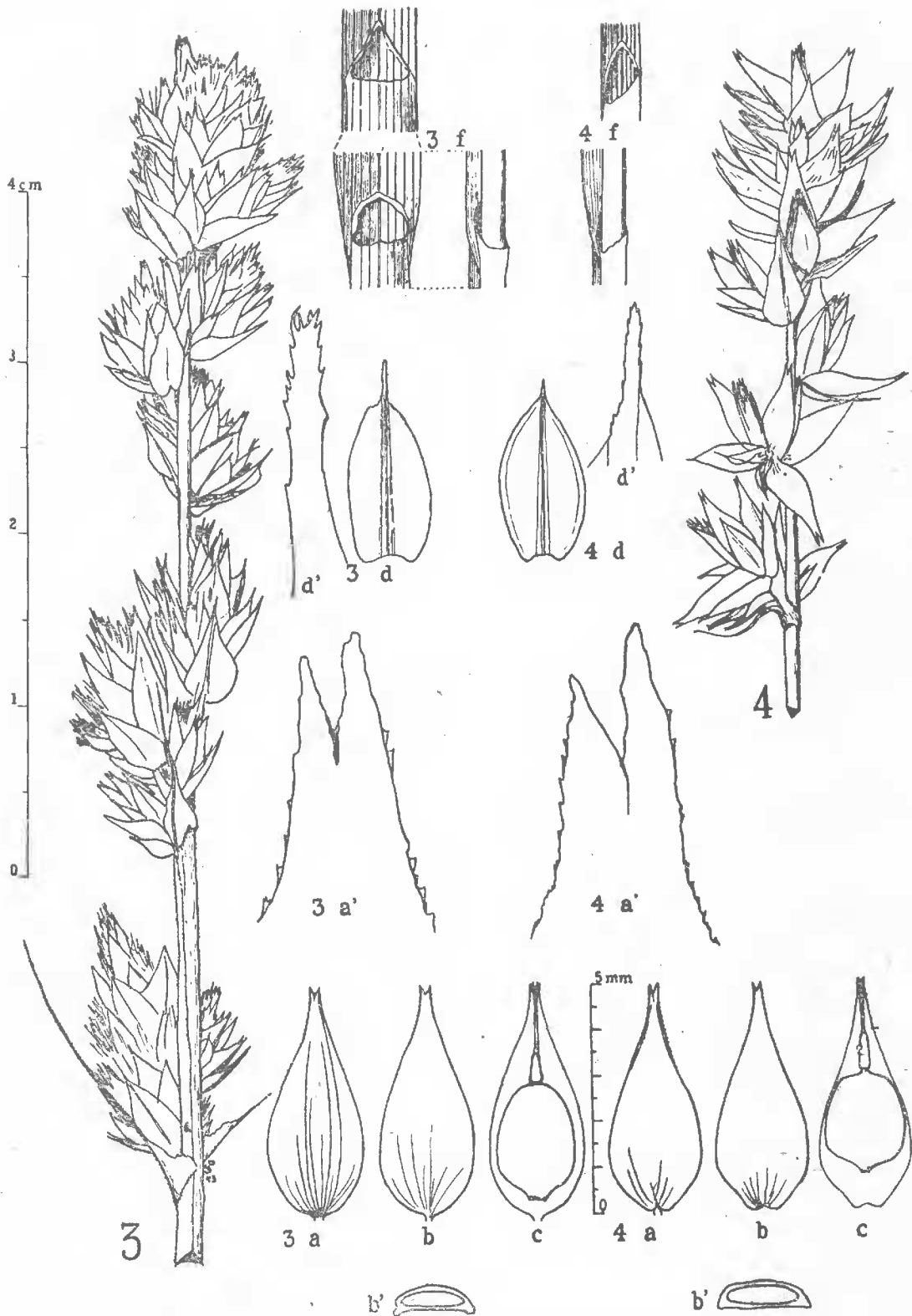
La végétation à l'ombre se manifeste avant tout par la flaccidité de la plante et la pâleur des écailles ; la panicule est généralement lâche. Cette condition se réalise dans les bois marécageux,

1. Il m'a paru inutile de citer les innombrables spécimens examinés en dehors des exsiccata numérotés.

Le ! précise que l'étiquette porte bien *nemorosa* ; dans tous les autres cas, les spécimens ont été distribués comme *vulpina*.



1. — *Carex vulpina* L., 2. — *C. subvulpina* nom. nov.  
 Port des bractées sur des panicules non mûres.



3.  $\times$  *C. Haussknechtii* hybr. nov. ; 4. — *C. spicata* Huds. — *a*, Utricule, dos ; *a'*, bec ; *b*, Utricule, ventre ; *b'*, coupe transversale ; *c*, Achène ; *d*, Ecaille femelle ; *d'*, acumen ; *e*, Cellules épidermiques du dos de l'utricule ; *f*, Ligule ; Echelle en cm. : 1, 2, 3, 4, *f* ; Echelle en mm. : *a*, *b*, *b'*, *c*, *d*.

où je n'ai qu'occasionnellement observé cette espèce accessoire des associations hygro-mésophiles. C'est, au contraire, dans les endroits découverts qu'elle se rencontre le plus fréquemment, ainsi en France et en Angleterre.

Dans les terrains en voie d'assèchement définitif, la plante dépérit peu à peu, donne des chaumes souvent plus courts que les feuilles, des panicules denses très courtes (f. *humillima*), puis finit par disparaître.

Bien que d'autres formes xérophiles, caractérisées par une panicule courte et compacte, se réalisent en milieu halophile, je n'en ai pas encore remarqué sur le littoral français, où la plante est robuste et vigoureuse dans les stations hygrophiles, p. ex. des échantillons du Morbihan : Lorient, marais salés, sept. 1816 (ut *C. vulpina*) in hb. Drake, Mus. Par., présentent une tige de 60 cm. au moins (plantes non entières), avec une panicule atteignant 7,5 cm., une bractée presque aussi longue qu'elle et des feuilles larges de 6-8 mm.

On peut distinguer la forme et les variétés ci-après du *C. subvulpina* : f<sup>a</sup> *humillima* (Schur) *comb. nov.*

*Vigna vulpina* Rehb. a. *humillima* Schur, Enum. pl. Trans., 1866, 704.

Kükenthal, l. c., 170, donne à cette forme le nom prioritaire de *minor* Peterm., lequel concerne plus vraisemblablement la forme parallèle du vrai *C. vulpina*, que je ne connais pas encore.

Loire-Inf. : Bois Chaudeau, près du Pallet, bas-fond asséché, 1942 (n<sup>o</sup> 4604, hb. Senay).

Var.  $\beta$  *subcontigua* (Kük.) *comb. nov.*

*C. vulp.* var.  $\beta$  *subcontigua* Kük., l. c., 170 ; Fournier, Fl. compl., 552 ; *C. vulp.* var. *compacta* Chassagne, Consid. fl. Auv., Clermond-Fd. 1927, 15.

Puy-de-Dôme : Cœur, marais salé ; Gimcaux, eaux minérales ; Chanat ; det. Kükenthal (hb. Chassagne) [*non vidi*]. Formes xérophiles en opposition avec la forme normale des terrains marécageux non salés de la Limagne (Chassagne, l. c. et *in litt.*).

Deux-Sèvres : Lezay, bois de la Foye, station ombragée (E. Contré, 1942, hb. Senay). D'autres exemplaires de localités voisines qu'a bien voulu me faire parvenir M. Contré se rapprochent de cette variété, plus ou moins bien caractérisée sur quelques spécimens de la Mayenne : Louverné (abbé Godard, 1944, hb. Senay).

Var.  $\gamma$  *litoralis* (Nolte ap. A. et G.) *comb. nov.*

*C. vulp.* var. *litoralis* Nolte *herb.*, in Asch. et Gr., [10], 36 ; Kük., l. c., 171.

Exss. Hinrichsen, 1878 (Schleswig).

Cette variété, des marais salés de localités de la Baltique [3], signalée aussi de Grande-Bretagne et de Jersey (Druce, Notes Brit. Car., Jl. Bôt., 1910, 100) est à rechercher sur le littoral français.

Autres variations. — L'hb. Cosson (Mus. Par.) renferme plusieurs spécimens authentiques de Schur, de l'Europe centrale, inséparables du *C. subvulpina*, et étiquetés :

*Vigna vulpina* L. var.  $\beta$  *interrupta* Schur, n° 4215  $\beta$  (1846) ; *V. pseudo-vulpina* Sch., n° 4215 (1860) ; *V. vulpina* Rehb. var. *umbrosa* Sch. n° 6498 (1867). De même les suivants :

Hongrie (Vrabelyi, 1866, ex hb. Schur n° 4216, ut *V. Vrabelyiana* Sch. an *V. nemorosa* Rehb.). Cet échantillon ne diffère du *C. subvulpina* que par l'allongement des acumens des écailles. Cette variation correspond à la forme retenue par Kükenthal, *l. c.*, 170 : *C. vulp.* f. *aristata* (Kit.) Asch., Verh. Z. B. Ges. Wien, XVII, 1867, 570 ; *C. aristata* Kit., Add. (ed. Kanitz), Linnaea, 1863, 325 [*nomen nudum*] et herb. (= *C. vulp.*  $\beta$  *nemorosa* Reb. ap. Heuffel, Linnaea, 1861-62, 665).

Bulgarie (Stribny, 1895, ut *C. vulpina* L.). Ce spécimen s'identifie sans doute par l'accentuation des nervures de l'utricule, au *C. vulp.* var.  $\zeta$  *crassinervis* (Schur) Kük., *l. c.*, 171 ; *Vigna vulp.*  $\gamma$  *crassinervis* Sch., Enum. pl. Transs., 1866, 704.

Enfin, Kükenthal rattache au *C. vulpina* une var.  $\gamma$  *Stribnyi* [*sic*] Velen., Fl. bulg., Suppl. I, 1898, 283, de Bulgarie et de Corfou (jardin royal de Monrepos, 1896). Cette dernière plante, distribuée sans numéro par Baenitz comme *C. vulp.* L. f<sup>a</sup> *typica* est représentée dans l'hb. Mus. Par. par deux parts de *C. subvulpina*, à épis longs de 1,5-3 cm., à bractée inférieure très courte. Tout au plus ces parts montrent-elles des utricules un peu plus petits (3-4 mm.) que ceux d'une autre récolte de Baenitz à Corfou, 1896 (ut var. *nemorosa* Reb.) de la même espèce. Des formes analogues se rencontrent quelquefois en France.

(à suivre).